

Présidence

Dossier suivi par
Florence BRON
Tél. 04.74.45.47.04

florence.bron@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlpt_local\
0702_Urbanisme\01\070204_Procédur
es_urba\Documents_urba\PLU\ST_TRI
VIER_MOIG\Modif_Rev°\LH_modif.St-
Trivier-Moignans (MS1- 2020).doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de foire
BP 84
01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

Arrivé le

18 MAI 2020

MAIRE DE
SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE ST TRIVIER/MOIGNANS
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
01990 ST TRIVIER SUR MOIGNANS

Bourg-en-Bresse, le 12 mai 2020

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU
- AVIS -

Monsieur le Maire,

Par un courrier réceptionné le 19 mars 2020 et conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de ST TRIVIER SUR MOIGNANS, suite à votre arrêté du 11 mars 2020. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX